



## Espace Action Jeunesse 11 / 17 ans

Dossier numéro : .....

L'EAJ est un espace réservé aux jeunes Groslaysien(ne)s et il est obligatoire de remettre un dossier d'inscription à jour. Celui-ci sera valable jusqu'au 30 août 2020. .

### Tarifs d'adhésion à l'EAJ :

Le tarif est de 15.00 € par jeune, avec pour les fratries une dégressivité de 15% du coût à compter du 2<sup>ème</sup> inscrit et une dégressivité de 20 % du coût à compter du 3<sup>ème</sup> inscrit. La facturation sera établie par le guichet unique.

Nous soussignons

Père : Nom ..... Prénom .....

Tél Portable : ..... E-mail : .....

Je ne souhaite pas recevoir les informations par mail :

Mère : Nom ..... Prénom .....

Tél Portable : ..... E-mail : .....

Je ne souhaite pas recevoir les informations par mail :

Adresse : .....

Responsables légaux de : Nom ..... Prénom .....

Date de naissance : ...../...../..... Age : .....

Si l'adolescent possède un téléphone et / ou E-mail :

Nous ne souhaitons pas qu'il/elle reçoive des informations par mail :

### **La liste des pièces à joindre au dossier**

- fiches d'inscription et sanitaire avec photocopie des vaccins à jour
- Justificatif de domicile
- 2 photos

**Attention : pendant les accueils sur la structure, hors vacances scolaires, les jeunes sont libres d'aller et venir. L'EAJ se dégage de toute responsabilité en dehors de la structure.**

Date :

Signatures des responsables légaux :



# ESPACE ACTION JEUNESSE

## 11 – 17 ans

### FICHE SANITAIRE 2019-2020

Dossier numéro : .....

Nom du jeune : .....

Date de naissance : .....

Coordonnées des responsables légaux :

Nom des parents : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone :

Père : ..... Mère : .....

Autres numéros à contacter en cas d'urgence (travail par exemple) :

Père : ..... Mère : .....

Nom, prénom et numéro de téléphone du médecin traitant (facultatif) :

**1 – VACCINATIONS : joindre la photocopie du carnet de santé « les pages concernant les vaccins ou aux certificats de vaccinations du jeune »**

SI LE JEUNE N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

**2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE ou LA JEUNE :**

**A-t-il/elle déjà eu les maladies suivantes ?**

Angine     Coqueluche     Otite     Rubéole      
Varicelle

Asthme     Oreillons     Rougeole     Scarlatine

**A-t-il/elle des allergies ?**

OUI     NON

Si OUI précisez lesquelles et merci de nous fournir une ordonnance du médecin avec la conduite à tenir :

.....

**A-t-il/elle un Projet d'Accueil Individualisé ( P.A.I )<sup>1</sup> ?**

OUI       NON

Précisez lequel :                      P.A.I. SANTE                                      P.A.I. ALIMENTAIRE

**REGIME ALIMENTAIRE :**    Normal     Sans Viande     Sans Porc     Sans Poisson

**A-t-il/elle eu des antécédents médicaux ou chirurgicaux**, susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement de l'accueil (maladie, accident, crises, convulsions, opération, rééducation, ...)  
Précisez lesquels et les précautions à prendre.

OUI     NON

.....  
.....  
.....  
.....

**3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement.)**

A-t-il/elle des lunettes, des lentilles de contact, des prothèses auditives ou dentaires ?

OUI     NON

Si oui précisez svp :

.....  
.....

**4- AUTORISATIONS**

- Autorisons notre adolescent(e) à participer aux activités physiques et sportives : oui  non
- Autorisons notre adolescent(e) à utiliser les transports en car ou mini bus: oui  non
- Autorisons l'équipe d'animation à prendre des photos et ou film de notre adolescent(e) au cours des activités proposées et à les utiliser sur tout support de communication communale : oui  non
- Facebook       site internet de la Ville       Journal communal       application « Grosly »
- Autorisons notre adolescent(e) à rentrer seul(e) après les activités de L'EAJ : oui  non
- Autorisons l'équipe du service jeunesse à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale..) rendues nécessaires par l'état de santé de notre adolescent.

Date :

Signature des responsables légaux :

<sup>1</sup> Projet d'Accueil Individualisé : Un exemplaire de ce document nous est nécessaire pour accueillir votre adolescent en toute sécurité. Si vous n'en avez pas merci de le signaler afin d'en établir un.



### **Un Espace Action Jeunesse pour quoi faire ?**

Pour proposer et mettre en place des loisirs éducatifs avec et pour les jeunes Groslysien(ne)s.

### **L'espace Accueil jeunesse est ouvert quand ?**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h

Les mercredis de 14h à 19h

Pendant les vacances scolaires, l'EAJ sera ouvert de 10h à 18h **UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION** et proposera des animations et/ou stage, ateliers...

### **Peut-on arriver quand on veut ?**

Oui, en arrivant, chacun doit s'inscrire sur une feuille de présence mis à sa disposition en indiquant son nom, son heure d'arrivée et de départ dans la limite des 16 places disponibles (hors ateliers nécessitant une inscription qui garantit la place).

### **Et s'il y a plus de 16 personnes ?**

Par mesure de sécurité, l'EAJ a une capacité d'accueil maximale de 16 personnes : ce nombre atteint, l'équipe d'animation te demandera d'attendre qu'une place se libère et demandera aux jeunes présents depuis 1h30 de laisser la place aux nouveaux arrivants.

### **Qui va t' accueillir ?**

Les animateurs (rices) sont à la disposition de tous et veillent à la gestion globale de l'EAJ. Ils sont garants du bon fonctionnement afin d'en préserver le bon déroulement, ils assurent la sécurité du lieu et le respect des règles.

### **Le rôle de l'équipe ?**

Ils t'accueillent toujours et selon tes besoins ils peuvent :

- Orienter : si tu as des questions sur ta santé, ta scolarité et sur tout ce qui te préoccupe ou t'intéresse.
- Informer : sur les actions et dispositifs jeunesse
- Accompagner : sur tes projets individuels ou collectifs (créer une junior association, trouver un stage de 3 ième , préparer un CV...)
- Aider : pour tes devoirs, au niveau de la méthodologie, compréhension des consignes..
- Jouer : à des jeux de sociétés, aider à la mise en place d'activités.
- Construire avec toi et les autres, des projets collectifs sur les loisirs, sur la place des jeunes dans les événements de la ville et être dans une démarche de projet.

### **Mode d'emploi de l'utilisation du matériel**

Chaque espace est défini mais peut être modulable en fonction des besoins. Si tu utilises ou changes de place du mobilier ou après avoir utilisé du matériel comme des jeux, des livres, ils doivent être remis en place.

Cette règle permettra de garder les espaces prêts à accueillir. Pour des raisons de place, les jeux d'extérieurs, comme les jeux de ballons, ne sont pas admis.

### **Utilisation du téléphone portable**

**Tu peux l'utiliser sauf lors de temps d'activités ou on te demandera de le mettre en silencieux et assure-toi** avant de prendre des photos et/ou des vidéos et/ou enregistrements d'autres personnes qu'elles soient d'accord.

